



C'est toujours avec autant de plaisir que nous vous accueillons à cette traditionnelle cérémonie, et au nom du conseil municipal je vous présente nos meilleurs vœux pour l'année qui s'ouvre. Nous vous remercions d'avoir répondu toujours aussi nombreux à ce moment de rencontre et de convivialité.

J'adresse également tous nos vœux au personnel communal, au personnel du CCAS, du SAAD et de l'EHPAD, au personnel communautaire pour le périscolaire, qui ont toujours à cœur d'accomplir leur mission avec beaucoup de sérieux et d'efficacité dans l'intérêt de tous nos concitoyens. Votre engagement est le gage de la réussite de notre collectivité.

Cette année, la cérémonie des vœux a la particularité de se dérouler dans la période de réserve préélectorale, réglementée par l'article L52-1 du code électoral.

Ainsi, la communication municipale est particulièrement encadrée. Je vais vous présenter les actions achevées cette année, celles qui sont en cours, et celles qui viennent d'être votées par le conseil municipal. Je ne ferai donc pas ce soir de bilan de mandat, ni n'évoquerai de futurs projets.

Notre pays traverse une période de confusion et notre démocratie bousculée à tous les étages doit être régénérée. Bien sûr l'histoire des décennies précédentes nous incite à plus de nuances.

En effet, quand on tourne nos regards vers le passé ou vers divers continents, notre mal être doit être relativisé. Talleyrand disait « Quand je me regarde je me désole, quand je me compare je me console ».

Il n'empêche que bien des imperfections, des anomalies, des injustices doivent être ciblées, annihilées pour aller vers une société plus apaisée, plus sereine. C'est par manque de dialogue que nous nous éloignons des compromis indispensables. Il faut savoir être ensemble et se parler, créer des liens de solidarité, rencontrer nos différences, les faire fructifier dans un collectif, en luttant contre un repli entre soi identitaire.

L'échéance à venir dans quelques semaines est un évènement déterminant pour la vie de nos communes. Je ne peux évidemment pas m'étendre sur ce sujet, je ne peux que vous exprimer mon désir d'un moment démocratique, dans le



respect de chacun. Un mandat municipal n'est pas la recherche d'une hypothétique gloire, c'est avoir le sens de l'intérêt général et la volonté de faire avancer sa commune dans un développement harmonieux où chacun trouve sa place.

Un important projet structurant a été inauguré cette année, je rappelle que cet investissement et ceux qui sont programmés sont encore réalisés sans recours à l'emprunt, sans augmentation de l'impôt, ce sont les excédents de fonctionnement cumulés, et les subventions et dotations que nous avons sollicités qui ont été mobilisés. Nous œuvrons pour que notre village soit moderne, accessible, attractif pour que chacun s'y sente en sécurité.

La population a encore augmenté cette année, nous sommes aujourd'hui 1238 folgariennes et folgariens. Nous étions 1158 en 2020, et 1208 en 2024. Nous avons ainsi gagné 80 habitants durant la mandature soit une augmentation de 6.9%. Il semble qu'il fasse bon vivre au HOUZA !

Le 23 Mai 2025, nous inaugurons le Pôle Culturel l'Oustalet, espace de rencontre, d'échanges et d'éveil.

Ce lieu est destiné à répondre à notre besoin d'interactions de manière concrète pour lutter contre la dissolution du commun, il s'agit là de recréer du lien, de l'attention, de l'écoute. La culture est une passerelle entre le passé le présent et le futur. Elle est indispensable à la promotion de l'égalité des chances.

L'intérêt d'un tel outil se mesure sur le temps long. Je suis convaincue que tout ce qui est semé pendant l'enfance développe de profondes racines. Mais c'est une période de grande vulnérabilité.

Dès l'école primaire, des actions doivent être menées pour contribuer au développement de la créativité, de la sensibilité et de l'esprit critique de chaque enfant.

Les projets que nous devons conduire ne sont pas proportionnels au nombre d'enfants que nous accueillons au groupe scolaire Jean Jaurès, ce n'est pas parce que leur nombre baisse comme partout dans les zones rurales, que nous devons cesser d'investir dans l'accueil et les projets qui sont proposés.



La commune doit tout mettre en œuvre pour favoriser la mission éducative de nos écoles en synergie avec la médiathèque, l'APE, avec la prestation d'intervenants comme Morgane Sorbets pour le théâtre, et l'implication de bénévoles comme Jean Jacques Bigot pour le chant, Jane Laniesse pour l'anglais, et de l'association les amis des orgues pour la découverte de divers instruments de musique, l'orgue, la guitare, le violon et dimanche prochain les instruments de l'orchestre symphonique de Dax.

Permettez-moi d'avoir une pensée ce soir pour Madame Marrache qui vient de nous quitter. Madame Marrache a enseigné dans notre groupe scolaire pendant de nombreuses années, son dévouement, sa patience et sa passion pour la transmission du savoir ont marqué durablement la vie de nombreux élèves. En leur nom, je souhaite exprimer notre profonde reconnaissance.

Mesdames les enseignantes, merci pour votre investissement quotidien, pour votre volonté de porter haut l'accès au savoir, et votre désir de faire de chaque enfant un citoyen de notre république.

Mais l'avenir de notre commune serait précaire si elle ne développait, comme je l'ai déjà dit, des partenariats solides et concrets.

2025 a vu l'aboutissement du projet d'aménagement de l'ADPEP 32 dans la zone médico-sociale.

Afin d'adapter ses structures aux accompagnements actuels, l'ADPEP 32 a investi sur la zone médico-sociale pour créer un complexe moderne, accessible, adapté aux besoins des personnes accueillies. De son côté, la commune a vendu et aménagé les terrains pour l'euro symbolique, le projet relevant d'un intérêt public

Il est important que les paroles soient suivies d'actes. Dire et faire. La concrétisation de ce projet a un impact direct positif sur les services gérés par la commune et sur son développement économique.

En effet, d'ores et déjà les repas servis à l'EHPAD et au restaurant scolaire sont confectionnés et livrés par la cuisine centrale gérée par l'association. Dans un



avenir proche vous pourrez aussi bénéficier d'un service de portage de repas à domicile.

Cultiver la proximité, le caractère familial de nos services, se battre sans relâche pour garantir la qualité des prestations, tels sont les objectifs qui sont poursuivis par le conseil d'administration du CCAS, présidé de droit par le Maire. Je rappelle que le CCAS gère l'EHPAD et le SAAD. Et nous sommes très attachés à cette gestion publique du fait qu'elle garantit des tarifs abordables, un lien avec les acteurs locaux, une proximité entre l'organisme gestionnaire et les agents. Je rappelle que les EHPAD privés, contrairement à un service public, sont des structures commerciales gérées par des groupes qui doivent dégager des bénéfices. De ce fait ils fixent librement leurs tarifs, bien plus élevés que ceux que nous pratiquons. Nous avons tous en tête les dérives dénoncées dans le livre de Victor Castanet « Les Fossoyeurs ».

Ainsi, la taille et le statut de nos structures médico-sociales impliquent une gestion et une organisation rigoureuses qui ont été mises en œuvre suite aux conclusions de l'audit réalisé en octobre/novembre 2024. Aujourd'hui, l'équipe de direction est structurée accompagnée par l'association PEP 32 dans le cadre d'un mandat de gestion visant à s'assurer de la bonne organisation et la bonne gestion des établissement et service du CCAS. C'est dans ce cadre que le recrutement de Mme SELLIER, sur le poste de directrice adjointe du CCAS, s'est effectué. Les projets restés en sommeil de janvier 2022 à juin 2024 sont à nouveau à l'étude. Nous avons déjà rencontré l'ARS et le Conseil Départemental à ce sujet et nous travaillons ensemble sur des investissements tournés vers le développement de notre EHPAD. J'emploie le mot notre car je sais votre attachement au bien-être de nos aînés et je suis convaincue que notre engagement pour la défense de cette structure publique est la garantie d'un accueil de qualité à taille humaine.

Je vais aborder une question qui revient très souvent dans nos échanges celle du transport à la demande. Sachez que la question de la mobilité est prise en compte dans le cadre de la convention territoriale globale au niveau de la communauté de communes. Une enquête de mobilité a été réalisée auprès des



communes du territoire en novembre-décembre 2024. Cette enquête portait sur les différents types de déplacements : alimentaires, santé, administratif, loisirs. Un groupe de travail a été mis en place pour définir le niveau de service.

«Quels déplacements ? Pour quels habitants ? Vers quels lieux ? » Le principe de la mise en place d'un service de transport à la demande, sur le territoire a été validé lors du Conseil Communautaire du 4 novembre 2025. Les lieux de desserte et les modalités ont été proposés au Conseil Régional, partenaire de ce type d'opération, s'en suivra la recherche d'un prestataire de service «transporteur», la passation du marché, et le conventionnement avec le Conseil Régional. Ce service va fonctionner prochainement.

Il devra permettre aux personnes qui ne disposent pas de véhicule d'effectuer des démarches du quotidien, d'offrir une solution de mobilité à tous les habitants du territoire en complétant l'offre de transport existante, de proposer un service attractif par son organisation et ses tarifs. Le partenariat avec la Région est facilitant d'un point de vue organisationnel et financier.

Car l'être humain est, par essence, mobile et cette affirmation soulève une multitude de questions sur les manières de l'être. Etre mobile ce n'est pas seulement se déplacer, c'est aussi prendre en compte tout ce qui peut entraver ou limiter nos déplacements.

On ne peut réaliser des travaux de voirie sans prendre en considération la sécurité, la mise en valeur de l'environnement, l'accessibilité des lieux publics, le développement des mobilités douces. Ces questionnements sont communs aux différents travaux de voirie en cours et font consensus puisque ces investissements ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

Notre commune n'a pas qu'un passé révolu, elle a surtout un avenir, un bel avenir. Cet avenir, nous le construisons, pierre par pierre, ce qui nécessite une vision des organisations et des évolutions sur le long terme. C'est ainsi que l'aménagement de l'entrée Est du bourg se concrétise en ce début d'année. Les marchés ont été attribués, la première réunion de chantier a lieu cette semaine en vue de planifier et d'articuler les interventions des entreprises qui ont été retenues.



A ce jour, ce projet bénéficie de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour un montant de 99 789.79 euros pour un investissement estimé à 332 652.62 euros, nous sommes en attente de la notification de la région et du département.

Notre village rue est le point de jonction de quatre routes départementales : la D6 (Auch, Mt de Marsan), la D32 (Cazaubon Aire/ Adour), la D125 (Toujouse), la D169 (Luppé Violles).

Les riverains de ces axes se plaignent à juste titre de la vitesse excessive des véhicules et nous avons fait procéder à des études afin que les aménagements soient adaptés à la problématique de chaque axe. La D6 a été traitée en 2015/2016, après la prise d'un arrêté départemental interdisant la traversée des poids lourds en transit, à cette époque, 800 mastodontes par jour menaçaient notre sécurité.

La prochaine zone traitée sera la route de Toujouse, les plans ont été présentés aux riverains, le département les a validés, on va pouvoir entrer dans la phase règlementaire inhérente aux travaux.

Vous avez pu tester pendant quelques semaines un aménagement provisoire route d'Aire/Adour, des comptages ont été également réalisés, nous avons sollicité un retour de la part des riverains, à ce jour nous avons eu une quinzaine de réponses sur 50 questionnaires distribués. La synthèse de ces différentes observations permettra de réaliser un projet au plus près des attentes et des remarques de ces derniers.

La D32 côté Mormès est en cours d'étude au niveau du département, il y a eu un premier retour qui a nécessité des réajustements.

Concernant la sécurité, au niveau de la protection incendie, des devis ont été établis afin d'équiper de bâches les secteurs de Labéroje, la Houmbarrique, Toujun, la couverture de la commune sera alors très correcte.

La révision du Plan Local d'Urbanisme actuellement en vigueur fait partie des dossiers en cours. Il a été approuvé par délibération du conseil municipal le 9 Mars 2020.



# Le Hauge G E R S

## VOEUX 2026

Le schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Gascogne a été approuvé le 20 Février 2023, et couvre le territoire de notre commune. Il porte un projet stratégique d'aménagement du territoire avec lequel notre PLU doit être compatible en matière de consommation d'espaces, d'accueil de population, de réalisation de logements et de développement économique. Il s'avère que l'analyse de notre document d'urbanisme montre que notre commune est concernée par une obligation de mise en compatibilité. Le PLU doit en effet de plus en plus intégrer les enjeux de gestion économe des sols et de lutte contre leur artificialisation. Cela concerne les espaces naturels, agricoles et forestiers mais également les espaces déjà urbanisés et/ou artificialisés. Le processus de révision du document d'urbanisme est donc en cours.

Cette révision devra permettre d'assurer un équilibre entre la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation du centre bourg, la mise en valeur des entrées de ville, l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, la protection des sites, des milieux et paysages naturels et du patrimoine bâti remarquable. Nous sommes accompagnés par un bureau d'étude pour réaliser ce travail.

Afin de vous permettre de noter vos remarques, un registre est à la disposition du public en mairie.

Concernant les travaux sur les bâtiments communaux, deux ont été concernés par un sinistre sécheresse en 2022, le bâtiment de la poste et la chapelle de Toujun. Les travaux de restauration doivent débuter ce mois-ci. L'assurance prend en charge les réparations à hauteur de 111 590.32€/pour la chapelle de Toujun, et de 114 279.40€/pour le bâtiment de la Poste. Cette année, le système de chauffage de l'EHPAD a été changé pour une pompe à chaleur. Une climatisation réversible a été installée au magasin SPAR dont je le rappelle la commune est propriétaire.

Le patrimoine communal doit être entretenu, rénové, restauré mais aussi requalifié pour l'adapter. Ainsi, au lieu de se laisser emporter par la nostalgie du passé, il est préférable de se servir de ce passé pour bâtir notre futur.

Vous savez qu'en 2023 nous avons été retenus pour bénéficier du dispositif « village d'avenir ». Il prévoit un soutien en ingénierie ce qui est un plus non



# Le Haugan G E R S

## VOEUX 2026

négligeable pour une commune de notre taille, il prévoit les pistes de financements mobilisables.

Dans ce cadre, une étude destinée à dégager des pistes de requalification du domaine de Peyran est en cours. Dans un premier temps une enquête a été réalisée auprès de différents acteurs, associatifs, professionnels, institutionnels plusieurs pistes ont été évoquées. Le bureau d'étude a demandé au conseil municipal de sélectionner une cible parmi les pistes dégagées en vue d'un approfondissement. Il apparaît que la piste du logement soit celle qui ait été le plus mise en avant, notamment celle qui associe plusieurs publics, Résidence pour les séniors, jeunes apprentis, salariés en mission, internes en médecine,... Le conseil municipal a validé cette cible afin d'en évaluer la faisabilité, et les financements possibles.

Je précise que cette étude est prise en charge par l'ANCT (agence nationale de la cohésion des territoires) et donc sans impact financier pour la commune.

Il nous semble que compte tenu de la relation de proximité des folgariens avec ce site, soulignée dans l'étude, il est important que certains d'entre eux puissent, un jour, bénéficier de sa requalification.

Anticiper les évolutions de notre société se projeter vers demain et plus loin encore, impulser un allant, ces résolutions doivent nous guider, nous élus, vers un mouvement raisonné mais perpétuel. Nous sommes restés très attentifs au devenir de notre offre médicale, nous avons la chance de bénéficier de la présence de deux médecins et beaucoup de villages ruraux nous envient. Le Docteur Bousquet va agrandir son cabinet médical et la commune lui a cédé du terrain. Cela lui permettra de recevoir des internes. Le Docteur Mokdadi, lui, a déménagé dans un local plus grand route de Nogaro. C'est rassurant pour nous tous et gage de sérénité et de sécurité.

Le dynamisme de notre commune est porté également par notre réseau de commerçants, artisans, agriculteurs dans toute leur diversité. Nos nombreuses associations (et je ne peux toutes les citer), jouent ainsi un rôle majeur dans la vitalité du territoire et de son attractivité. Leur engagement constitue une



richesse pour notre commune, ses habitants, les jeunes et nos anciens. Nous le savons tous, les bénévoles n'attendent aucune reconnaissance particulière. Leur contribution se doit pourtant d'être valorisée. Vous êtes en effet, très souvent, les piliers indispensables du tissu communautaire. Il est important de le souligner.

Vous avez participé à l'animation estivale de notre beau lac, des journées et des soirées placées sous le sceau de la convivialité dans ce lieu si cher aux folgariens. L'ouverture du zézé bar, décentralisé le vendredi, a amené un supplément de fête. Bonne nouvelle, l'entreprise TEREGA fait don à la commune du bâtiment qu'elle occupe au bord du lac. Nous pourrons ainsi aménager un site plus fonctionnel et encore plus accueillant. Ceci est le fruit d'un partenariat de plusieurs décennies entre l'entreprise et la commune.

Il est aussi important de souligner la collaboration très étroite qui unit les élus aux gendarmes, et aux sapeurs-pompiers quand il s'agit de faire face aux accidents de la vie.

L'activité opérationnelle du service d'incendie et de secours sous le Commandement du Lieutenant Desjardins, n'a pas faibli cette année, les effectifs non plus, vous attirez toujours des volontaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Nous pouvons nous réjouir que la relève soit là. Cela montre que votre image est positive. Dans une société marquée par trop d'individualisme et d'indifférence, il est bon de reconnaître l'engagement dont vous faites preuve en ne ménageant ni votre temps, ni votre peine pour la sécurité de nos concitoyens. Je vous remercie pour tout ce que vous faites, chaque jour et chaque nuit, pour votre disponibilité et votre dévouement au service des autres, pour votre présence assidue et remarquée lors des cérémonies commémoratives. Et j'adresse un salut reconnaissant et personnel aux membres de l'amicale des anciens sapeurs-pompiers. Il est une belle valeur que vous faites vivre au quotidien, sans calcul, c'est la générosité.

Ce n'est qu'en travaillant ensemble, en associant nos domaines de compétences dans la complémentarité que nous permettrons à chacun de trouver sa place et d'être acteur de son devenir.



Nous devons susciter une espérance commune, et faire preuve de loyauté. Les plus belles relations ne sont pas celles qui enferment mais celles qui débordent et laissent circuler la vie. Au rejet de l'autre, opposons bienveillance et empathie.

Enfin, et pour conclure, je ne peux pas résister à l'envie de vous lire le message des vœux de Jacques BREL le 1er Janvier 1968 :

« Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions. Je vous souhaite des silences.

Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil, et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous souhaite de résister à l'enlisement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure. À la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable. ”

Nous vous remercions de votre attention, maintenant place au buffet, préparé par les membres du conseil municipal, que je remercie pour leur travail et leur apport tout au long de l'année.

Ce soir on mange encore folgarien !